

<http://ugtg.org/spip.php?article2604>



A propos de la mobilisation au sein des Communes d'Anse-Bertrand, de Morne-à-l'Eau et de Saint-Claude



Date de mise en ligne mercredi 4 août 2021

- Expressions - Communiqués -

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

L'UTC-UGTG rappelle que les Agents des Collectivités ont entamé une grève le 02 Mars 2021.

L'UTC-UGTG a pu signer un Accord Cadre et de Méthode ainsi qu'un protocole d'accord de suspension de conflit avec une trentaine de communes, les EPCI et autres services publics.

Cependant, 3 Collectivités n'entendent pas, par la signature du protocole de suspension de conflit, répondre aux justes et légitimes revendications des Agents.

A KI YO : Mè BARDAIL à Morne-à-l'Eau, Mè CALIFER à Saint-Claude et Mè DELTA à Anse-Bertrand,.

L'UTC-UGTG :

*exige l'ouverture immédiate des négociations immédiates par les maires concernés ;

*appelle l'ensemble des agents à poursuivre la mobilisation jusqu'au règlement du conflit.

Le Secrétaire Général

N.FAVEL